

N° Spécial 18 - 2000



LE TEMPLE GALLO-ROMAIN DE LA FORÊT D'HALATTE (OISE)

LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE D'ARGONNE DU BAS-EMPIRE ET LES DÉCORS À LA MOLETTE TROUVÉS SUR LE TEMPLE DE LA FORÊT D'HALATTE (COMMUNE D'OGNON, OISE)

Paul VAN OSSEL*

ANALYSE

La sigillée d'Argonne du IVe siècle comprend des tessons appartenant au moins à 137 vases différents. En l'absence d'une stratigraphie bien individualisable et en raison du nombre important de tessons de céramique sigillée du IIIe siècle, provenant de l'Est de la Gaule — et en particulier de l'Argonne — il est parfois difficile de distinguer avec certitude les tessons appartenant aux productions du Bas-Empire. Les comptages indiqués reprennent donc uniquement les formes identifiables attribuées avec certitude aux productions de l'Argonne du IVe siècle. Les comptages ont été réalisés par secteur de fouille. Seuls les nombres minimums d'individus (NMI) ont été déterminés, à partir du nombre de bords, de fonds et d'éléments de décors individualisables. Les bords en baguette, dont l'attribution aux formes Ch. 320 ou 324 ne peuvent être déterminées formellement, ne sont pas repris dans les comptages.

L'état de conservation des tessons est généralement mauvais. L'engobe est le plus souvent effacé, les surfaces usées et la pâte rendue poudreuse par l'enfouissement dans un milieu fort perméable (substrat sableux). La même remarque vaut pour les décors à la molette ou peints, qui ont beaucoup souffert et sont de ce fait rarement identifiables avec précision. La fragmentation est également importante et rares sont les tessons qui recollent avec d'autres. La présence de plusieurs tessons brûlés aggrave encore cette situation. La qualité de l'étude en souffre inévitablement.

La répartition spatiale peut être étudiée uniquement en plan, en raison du manque de repères stratigraphiques précis (fig. 1). La plupart des tessons peuvent être situés dans leur aire de fouille, plus rarement dans une structure individualisée (fossé sud, par exemple). Leur distribution couvre l'ensemble du site. Ils proviennent de presque tous les secteurs de fouilles (I à IV, VI à VIII, X à XV et tranchée 2), mais avec des différences remarquables. Les secteurs VI (abords nord du temple), XI (« maison du gardien ») et VII (fossé sud) ont livré, à eux seuls, près des deux tiers des tessons décorés à la molette (30 sur 52) et des formes reconnues (84 sur 137). La forte concentration de tessons de sigillée

dans les secteurs XI et VII correspond à la richesse en céramique non sigillée observée dans ces mêmes secteurs (voir l'article de V. Pissot, ce volume p. 165). En revanche, la cella (I) et la galerie (II, III, IV, V) du temple ont livré relativement peu de tessons d'Argonne (12 exemplaires dont 6 décorés à la molette). Dans ce cas encore, la même observation peut être faite pour la céramique non sigillée (cf. Véronique Pissot, ce volume, p. 165). L'abondance — relative — de tessons d'Argonne (10 exemplaires, dont 7 décorés à la molette) dans le petit secteur VI (simple sondage à l'extérieur de la galerie) semble indiquer que le nombre relativement faible de témoins trouvés dans le temple peut être une conséquence des fouilles de Caix de Saint Aymour au XIXe siècle. Le lien entre les différents secteurs du sanctuaire (temple et bâtiments annexes) est souligné par les découvertes de tessons, provenant manifestement de mêmes vases, dans les secteurs II, X et XIII (molette UC 5), VII et XII (molette Nicolle 60), VII et VIII (molette UC 268), VII et XI (molette à chevrons et UC 268).

L'éventail des formes comprend principalement des bols Ch. 320 décorés à la molette (35 %), des mortiers Ch. 328 ou Ch. 330 (22,5 %). Ces deux formes totalisent près de 60 % des formes identifiées. Toutes les autres formes sont beaucoup moins fréquentes. Les assiettes Ch. 304 (fig. 2, n° 3-6) et les bols Ch. 324 (fig. 2, n° 7-8) représentent respectivement 11,5 % et 7 % de l'ensemble. Les formes Ch. 301 (fig. 2, n° 1), 310 (fig. 2, n° 2), 313 (fig. 2, n° 9) et 331, dont certaines sont parfois difficiles à distinguer des productions plus anciennes du IIIe siècle, ne sont représentées que par quelques individus. Seuls les gobelets, identifiés généralement à partir de petits fragments de paroi, totalisent environ 11 %, mais en confondant toutes les formes. Les fragments de cruche sont également peu nombreux (3,5%).

^{*} Chargé de recherche au CNRS, UMR 7041 Archéologies et Sciences de l'Antiquité,

Équipe Archéologie de la Gaule, Structures économiques et sociales,

Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie R. Ginouvès, 21, allée de l'Université

F - 92023 NANTERRE.



Fig. 1: répartition spatiale des décors à la molette sur le temple de la forêt d'Halatte. A: molettes à oves; B: molettes à petits casiers répétitifs; C: molettes à chevrons; D: molettes à hachures obliques alternées; E: molettes à croix de Saint-André. Les numéros en noir sont ceux du catalogue.

Les éléments de datation fournis par la céramique doivent être appréciés dans leur contexte archéologique particulier. La nature des données stratigraphiques oblige à considérer la sigillée d'Argonne du temple de la forêt d'Halatte comme un lot global. L'étude chronologique ne peut donc déterminer qu'une durée d'occupation large, indiquant la période durant laquelle cette céramique a été utilisée sur le site.

La datation du lot de sigillée d'Argonne peut être précisée par les décors à la molette, considérés indépendamment ou à travers les caractéristiques de leur assemblage, ainsi que par l'éventail des formes reconnues.

Un total de 52 individus décorés à la molette a été trouvé sur le site. Moins de la moitié d'entre eux (21

sur 52) peut être identifiée avec une certaine vraisemblance, soit qu'ils correspondent à des molettes reconnues ou à des variantes. Certaines molettes peuvent être datées individuellement, mais leur apport chronologique n'a pas toujours la même valeur. C'est en particulier le cas pour les variantes, imprimées avec des matrices différentes, mais dont on peut souvent penser que la datation n'est pas fort différente de leur modèle.

L'identification de la molette UC 5 à Halatte (n° 7, 33 et 45) est quasi certaine. Tous ses détails caractéristiques sont reconnaissables, y compris un défaut bien visible dans le sixième casier. Seul le graphisme d'ensemble du décor diffère quelque peu du dessin de référence de Chenet 1941. Cette molette est mal connue et souvent difficile à identifier avec certitude. Sa présence possible à Dambron (CALVO,

1982, p. 94, n° 1) et à Windisch, en Suisse (MEYER-FREULER, 1974, p. 31), dans deux contextes de la première moitié ou du milieu du IVe siècle, suggère une datation assez haute, que ne contredisent pas les autres occurrences de ce décor.

Il en va de même pour la molette UC 10, dont il existe manifestement plusieurs variantes qui ne sont pas encore toutes identifiées. Son identification à Halatte (n° 34) est vraisemblable. À Epiais-Rhus (Val-d'Oise), la molette (ou une variante) est présente dans la tombe 141, datée après 305 (MITARD, 1981, p. 93, n° 8; VANPEENE, 1993, p. 97, n° 8); à Zell "Alteburg", en Allemagne, elle est présente parmi le mobilier d'une fortification de hauteur occupée principalement jusqu'au milieu du IVe siècle, puis faiblement jusque vers 370/380 (GILLES, 1973, p. 72; GILLES, 1985, p. 211-220). On la retrouve encore dans des contextes plus tardifs comme à Marolles-sur-Seine "Le Turreau des Gardes", en Seine-et-Marne (GOUGE & SÉGUIER, 1995, fig. 30), mais dans un ensemble chronologiquement hétérogène. Sa présence à Foissy-sous-Vézelay "Les Fontaines Salées" (Yonne) ne peut être utilisée comme argument pour une datation haute dans le IVe siècle étant donné la présence de molettes de la fin de ce siècle et de la première moitié du Ve siècle parmi la sigillée de ce site (LACROIX, 1968, p. 217).

La molette UC 268, dont le temple d'Halatte a livré une variante caractérisée par une séquence originale des oves avec et sans dard, ainsi que par deux défauts bien reconnaissables dans les sixième et septième casiers (n° 28, 40), a été trouvée parmi le matériel du dépotoir de Vauquois "Les Allieux B", dans la Meuse (Chenet, 1941, p. 170), ainsi que dans la célèbre « sépulture A » de Lavoye, toujours dans la Meuse, datée vers le milieu du IVe siècle (Chenet, 1941, p. 24, 170). La demi-douzaine d'autres occurrences n'apporte pas de précisions supplémentaires, mais la datation précoce des molettes composée uniquement d'oves a déjà été souvent observée (BAKKER, 1986).

La molette Mamer 3 (= Tongres 16, sans doute PITON & BAYARD 94) est mieux datée (n° 23). Sa présence dans les couches antérieures à la transformation en grenier des anciens thermes publics de Mamer "Bierg" (Grand Duché de Luxembourg) atteste une diffusion avant 348 (METZLER & ZIMMER, 1975, p. 462, Abb. 28, 3 et 29, n° 3). Elle a été trouvée aussi dans un niveau du deuxième quart du IVe siècle à Rouen "La Cour des Maçons", en Seine-Maritime (ADRIAN, 1997, p. 97) et est présente à deux exemplaires dans le burgus de Valkenburg-Hulsberg "Goudsberg" (Pays-Bas) dont le mobilier date principalement de l'époque constantinienne (inédit, renseignement W. DIJKMAN). Sa présence est

vraisemblable à Valentigney "Les Tâles" (Doubs), où elle est associée à des monnaies des années 310-320 (MAZIMANN, 1992, p. 36 et 42, fig. 10). Son apparition précoce est ainsi établie, même si la molette se retrouve encore dans des contextes postérieurs (en position résiduelle?).

La molette UC 202 (n° 19) est également une molette précoce, malgré la gravure complexe de certains de ses motifs et le peu d'occurences bien datées. À Rouen" La Cour des Maçons", elle est présente dans une couche du milieu du IVe siècle (ADRIAN, 1997, p. 82). Par ailleurs, on peut noter son absence dans les ensembles de la fin du IVe siècle ou du Ve siècle, mais la valeur d'un tel argument est toujours plus faible.

La molette UC 271 (n° 6) ne peut être datée que par la présence d'oves dans sa séquence, ainsi que par sa présence dans le dépotoir de Vauquois "Les Allieux B", dans la Meuse (CHENET, 1941, p. 170). Une datation précoce est vraisemblable, mais pas formellement prouvée.

La molette Meaux 419 (n° 14) n'est pas datée, malgré une dizaine d'occurences en Ile-de-France, où la diffusion de cette molette semble pour l'instant limitée.

La molette UC 304, ou ses variantes, (n° 31) est connue dans de nombreux sites. Elle a été trouvée dans le dépotoir de Vauquois" Les Allieux B" (CHENET, 1941, p. 170). Elle est présente à Amiens "Le Logis du Roy", dans la Somme (BAYARD & PITON, 1979, p. 227, n° 175; 232, n° 178 et 193), et à Dambron "Fosse Dieppe", en Eure-et-Loir (BAYARD & Ferdière, 1980, p. 36, n° 10), dans des contextes du milieu du IVe siècle. Elle est connue aussi dans le mithraeum de Septeuil (Yvelines), dont l'occupation couvre le troisième quart du IVe siècle jusqu'à l'époque valentinienne (étude inédite); à Amiens, dans le dépotoir de la rue Blaise Pascal, dont le comblement est antérieur aux années 367-370 (BAYARD & FOURNIER, 1978, p. 192-193, pl. 3, n° 4), ainsi qu'à Eprave "Chestia", en Belgique, dans le fossé défensif comblé vers la même époque (MERTENS & RÉMY, 1973, p. 22, 33, fig. 20, n° 80). À Saint-Denis "Le Bourg monastique" (Seine-Saint-Denis), ce décor se trouve dans un contexte associé avec des monnaies valentiniennes (étude inédite). À Oudenburg (Belgique), elle est présente dans la tombe 70, datée vers 340-400 (MERTENS & VAN IMPE, 1971, vol. II, pl. XXIII, 1b; pl. LXVI, n° 70, 4). Elle se retrouve encore dans des contextes plus récents, comme à Maastricht "Mabro" (Pays-Bas), à la fin du IVe siècle (DIJKMAN, 1992, fig. 16, n° E3-2).

La molette Nicolle 60 (n° 12, 41) est une des rares sur le site du temple d'Halatte à pouvoir être légèrement plus récente que les autres. Cette molette, connue à de nombreuses occurrences, est attestée dans une couche de la seconde moitié du IVe siècle à Paris "Collège de France" (inédit). À Epiais-Rhus (Val-d'Oise), elle est présente dans la tombe 145, recoupée par une tombe datée après 387 par des monnaies (MITARD, 1981, p. 94-95, n° 11). Enfin, il faut signaler sa présence dans la fortification de hauteur de Dudelange "Le Mont-Saint-Jean" (Grand Duché de Luxembourg), dont la quasi totalité du matériel est datée de la fin du IVe siècle et du début du Ve siècle (inédit, renseignement L. BAKKER) On relève aussi sa présence à Vallangoujard "La Garenne" (Val-d'Oise), dans un site abandonné à l'époque valentinienne (inédit; cf. aussi Jobelot, 1999).

Enfin, un tesson très usé du temple d'Halatte (n° 44) présente un décor effacé dans laquelle il est cependant possible de reconnaître la molette UC 351/354. Celle-ci est attestée dans la tombe 17 de Sierentz, dans le Haut-Rhin (HEIDINGER & VIROULET, 1986, p. 18, fig. 6 et pl. 9, a), ainsi que dans une tombe du cimetière de Herstal, en Belgique (CHENET, 1941, p. 171) et témoigne de sa diffusion dans la seconde moitié du IVe siècle, voire à la fin de ce siècle.

Pour être complet, il faut signaler aussi trois tessons avec une molette proche de UC 158 (n° 18), une autre proche de UC 304 (n° 38) et une molette (n° 2) reconnaissable à un casier à hachures obliques caractéristique, mais la séquence partielle ne permet pas de trancher entre les deux possibilités. Enfin, il faut ajouter encore les molettes à chevrons (n° 16, 26, 27, 30 et 35), dont le temple d'Halatte a livré cinq tessons appartenant à au moins deux vases différents, ornés vraisemblablement avec la même matrice. Tout comme les précédentes, elles n'offrent pas de repères chronologiques précis, sinon par référence aux autres décors de ce type (UC 156, 298, 299, 317).

Tous les autres tessons sont trop petits pour autoriser une identification précise de leurs décors. Les séquences sont lacunaires ou présentent des motifs décoratifs trop peu caractéristiques. Les motifs et les séquences conservés permettent toutefois de les regrouper grossièrement selon la classification stylistique établie en 1968 par W. Hübener (1968). Bien que dépassée à bien des égards, cette méthode de classement est toujours utile pour apprécier l'association de décors simples et répétitifs, certes avec un risque d'erreur, mais celui-ci reste relativement limité en raison du caractère élémentaire et récurrent des motifs reconnus. À l'exception des trois tessons, décorés des molettes UC 351/354, Nicolle 60 et d'un tesson totalement illisible, toutes les autres possèdent des motifs appartenant aux

groupes 1 (décors simples à oves), 2 (petits carrés répétitifs) et 3 (hachures obliques alternées) définis par W. Hübener. Ce dernier groupe est aussi le plus nombreux et représente près de la moitié du total des tessons décorés du site. La répartition spatiale des tessons de ces trois groupes ne laisse pas apparaître de différences sensibles entre les multiples secteurs du site. Une telle répartition est habituelle dans les contextes datés durant les deux premiers tiers du IVe siècle. Citons quelques exemples régionaux comme les sites d'Amiens "Le Logis du Roy", dans la Somme (BAYARD & PITON, 1979), avec lequel l'ensemble de la forêt d'Halatte présente plusieurs éléments de comparaisons; ou encore ceux d'Amiens, rue Blaise Pascal (BAYARD & FOURNIER, 1978), de Bennecourt "Le Moulin à Vent", dans les Yvelines (BOURGEOIS, 1999), de Dambron "Fosse Dieppe", en Eure-et-Loir (BAYARD & FERDIÈRE, 1980), de Septeuil "La Féérie", dans les Yvelines (étude inédite; cf. aussi BARAT, 1994), de Vallangoujard "La Garenne", dans le Val-d'Oise (étude inédite), de Gouvieux "La Flache", dans l'Oise (Dubois, 1998), de Zouafques "Wolphus", dans le Pas-de-Calais (inédit), auxquels on peut ajouter de nombreux autres sites dans les régions ou pays voisins.

Outre les décors, les formes lisses apportent aussi quelques repères chronologiques supplémentaires. Certaines formes, comme les Ch. 301 (fig. 2, n° 1), 310 (fig. 2, n° 2) et 331 couvrent les trois premiers quarts du IVe siècle et n'apparaissent plus guère dans des contextes plus récents. Parmi les assiettes Ch. 304 se trouvent surtout les variantes précoces à bord légèrement arrondi (fig. 2, n° 3-4), encore proches du Ch. 303 (GILLES, 1985, p. 92). L'assiette Ch. 313 (fig. 2, n° 9) décorée à la molette sur le plat du rebord est particulièrement fréquente durant les deux premiers tiers de ce siècle, bien qu'elle perdure durant tout le IVe siècle et même au-delà. Ces éléments complètent les indications fournies par les décors. La cohérence du lot de céramique sigillée d'Halatte est ainsi mise en évidence. Le nombre relativement faible de molettes différentes valide cette impression. Plusieurs sont présentes à deux ou trois reprises (UC 5, 158, molette à chevrons).

Plusieurs tessons décorés à la molette (n° 2, 13, 19, 22, 26, 27, 31) du temple d'Halatte et un nombre plus important de fragments de formes lisses présentent des traces d'atteintes par le feu qui soulèvent la question de leur utilisation dans le sanctuaire. La plupart ont été brûlés après bris et donc au terme de leur utilisation sur place. Deux hypothèses sont directement envisageables pour expliquer leur présence relativement nombreuse: soit un incendie durant le IVe siècle; soit une utilisation domestique des vases, en relation avec les nouvelles pratiques cultuelles qui se généralisent

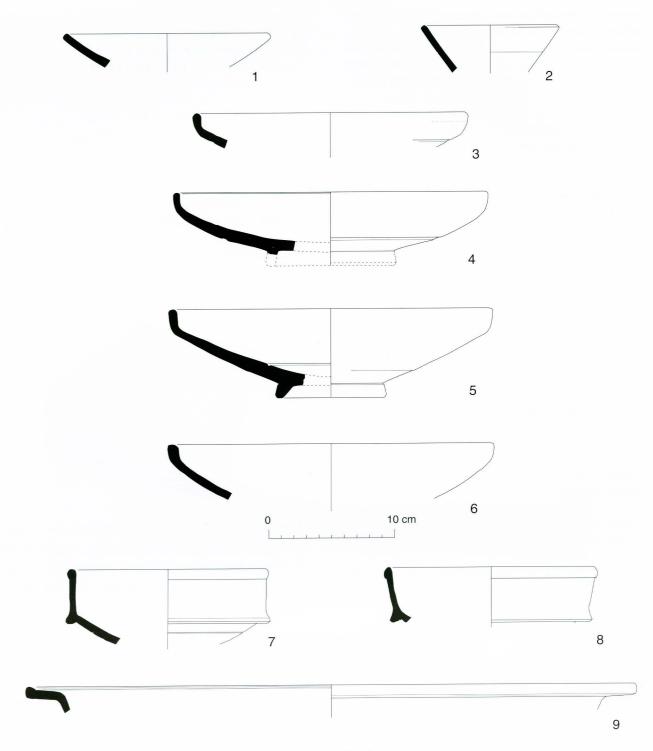


fig. 2: formes lisses en sigillée d'Argonne du temple d'Halatte (Oise).

durant l'Antiquité tardive (BOURGEOIS, 1999, p. 197). Le nombre relativement élevé de tessons brûlés est une caractéristique qui se retrouve aussi dans le *mithraeum* de Septeuil (Yvelines), à la même époque. Dans ce lieu de culte, les restes de plusieurs foyers superposés peuvent être associés à la découverte des tessons brûlés et valident l'hypothèse d'une utilisation domestique de la vaisselle en céramique sigillée. À Halatte, aucune trace de foyer n'a été observée, de même qu'aucune trace

d'incendie au IVe siècle. En l'absence de données supplémentaires, la question reste dès lors ouverte.

CONCLUSION

La céramique sigillée d'Argonne du IVe siècle trouvée dans le temple de la forêt d'Halatte constitue un ensemble homogène et représentatif de la céramique en usage durant les deux premiers tiers du IVe siècle jusqu'au début de l'époque valentinienne. La répartition des décors et des formes est conforme aux caractéristiques de cette époque. Aucun indice ne permet d'avancer l'idée d'une interruption dans l'occupation entre le IIIe siècle et le IVe siècle. Quelques tessons peuvent être légèrement plus récents, mais l'absence de décors bien caractéristiques de l'époque valentinienne interdit d'étendre la datation de la sigillée d'Argonne du temple d'Ognon longtemps au-delà des années 370/380. Ces indications correspondent dans leur ensemble à la chronologie fournie par les monnaies, particulièrement en ce qui concerne la fin de l'occupation, marquée par une diminution notable de monnaies après la période d'émission monétaire 364-378.

COMPTAGES

Le tableau I, en bas de page, fournit le comptage des formes reconnues sur le site du temple galloromain de la forêt d'Halatte.

CATALOGUE DES DÉCORS À LA MOLETTE

Abréviations utilisées

Ch. = Chenet (type de céramique sigillée d'Argonne)

Lisieux = type de décor à la molette (MITARD, 1968).

Mamer = type de décor à la molette, d'après METZLER & ZIMMER, 1975.

Meaux = type de décor à la molette (THION, 1984).

Nicolle = type de décor à la molette, d'après Nicolle 1962.

PITON & BAYARD = type de décor à la molette, d'après PITON & BAYARD, 1977. Tongres = type de décor à la molette, d'après VANDERHOEVEN, 1979.

UC = Unverzagt/Chenet: renvoi au numéro des molettes sur céramique sigillée d'Argonne dans la classification établie par UNVERZAGT, 1919 (n° 1 à 222) et par CHENET, 1941 (n° 223 à 354).

Description

Tous les dessins et photos des molettes sont à l'échelle 1/1 (sauf dessin du vase n° 40).

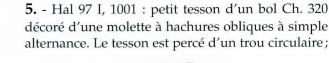
1. - Hal 96 S1, couloir BB: fragment de paroi d'un Ch. 320 avec décor à la molette à hachures obliques à simple alternance (au moins 9 casiers), 5 galons;



2. - Hal 96, Tr. 1 (AB) (= IX): marli et paroi d'un grand plat Ch. 313 (bord brûlé), avec fragment de molette à hachures obliques à simple alternance, incomplète. Un des casiers présente un trait bifide très caractéristique.

Tab. I: tableau de comptage des formes reconnues

FORME						•			SE	CTE	URS				NMI	%
	VII	VIII	IX X	(X)	[X]	IIXIII	XIV	/ XV	TR.	2 St	ırf.					
Ch. 301	1		3												4	3,0 %
Ch. 304	1		6			3					1	5			16	11,5 %
Ch. 310						1 1									2	1,5 %
Ch. 313	1					1		1				1			4	3,0 %
Ch. 319						1									1	1,0 %
Ch. 320	5	7	15	1	1	2 8	2		1	1	2	4			48	35,0 %
Ch. 324		1	4			1 2						2			10	7,0 %
Ch. 328/29/30	2	1	18	2		14			1	1		1			31	22,5 %
Ch. 331			1												1	1,0 %
Cruches	1		1	1		1						1			5	3,5 %
Gobelets	1	1	3	2		3	1				2	2			15	11,0 %
TOTAL	12	10	51	6	1	6 23	3	1	2	2	5	16			137	100 %





6. - Hal 97 II, 2001 : tesson avec fragment de la molette à oves UC 271;



7. - Hal 97 II, 2001 Iso 32: bord d'assiette Ch. 313 avec molette UC 5 (vraisemblable) sur le bord du marli; trois autres tessons provenant des secteurs X (Hal 98 X ext.) et XIII (Hal 99 XIII), ainsi que de Hal 2000 surface, appartiennent manifestement au même vase;



3. - Hal 96, Tr. 2: deux fragments de bords, appar-

tenant vraisemblablement (malgré l'usure du bord

d'un des tessons) à un même vase Ch. 320, avec

molette à hachures obliques à simple alternance;

4. - Hal 96, Tr. 2: tesson avec fragment de molette à petits casiers répétitifs (type Hübener, groupe 2) très irréguliers, mal imprimée ou mal taillée;



8. Hal 97 IV: trois tessons probablement d'un même vase avec une molette à hachures obliques à simple alternance;









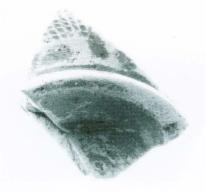
9. - Hal 97 VI: petit tesson avec fragment de molette à petits casiers répétitifs (type Hübener, groupe 2);



10. - Hal 97 VI: tesson avec fragment de molette à hachures obliques à simple alternance;



11. - Hal 97 VI: tesson de pied avec fragment de molette (sans doute type Hübener, groupe 2);



12. - Hal 97 VII, fossé: tesson d'un bol Ch. 320 avec molette Nicolle 60 (corrigée). Ce tesson pourrait appartenir au même vase que Hal 98 XII;



13. - Hal 98 surface: tesson avec molette à hachures obliques à simple alternance, brûlé et surface fort érodée;



14. - Hal 98 III.1: petit tesson avec molette Meaux 419;



15. - Hal 98 IV: petit fragment de molette à hachures obliques à simple alternance dont deux casiers sont conservés (non illustré);

16. - Hal 98 VI.1 Éboulis: fragment de molette à chevrons (type Hübener, groupe 2);



17. - Hal 98 VI.1 Éboulis: petit tesson avec trace d'une molette à oves, presque totalement effacée, non identifiable (non illustrée);

18. - Hal 98 VI.1 Éboulis: tesson de vase Ch. 320 avec molette à petits casiers répétitifs, type UC 158;



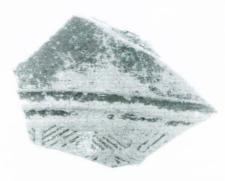
19. - Hal 98 VII.1: trois tessons, dont un du fond, d'un même vase Ch. 320 avec molette UC 202 = Lisieux 16 (corrigée), brûlé;





20. - Hal 98 VII.2 strati Est: petit tesson avec trace d'une molette complètement effacée, indéterminable (non illustré);

21. - Hal 98 VII.2 strati Est: tesson de vase Ch. 320 avec molette à hachures à simple alternance, dont quatre casiers au maximum sont conservés ; non identifiable;



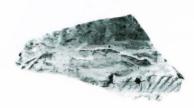
22. - Hal 98 VII.2 strati Est: tesson de vase Ch. 320 avec molette à petits casiers répétitifs (type UC 158?), brûlé;



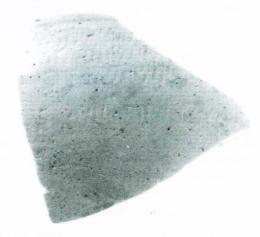
23. - Hal 98 VII.2 strati Est: tesson de vase Ch. 320 avec molette Mamer 3, surface érodée;



24. - Hal 98 VII.2 strati Est: tesson avec fragment de molette à hachures obliques (2 casiers conservés);



25. - Hal 98 VII.3: tesson érodé avec molette à oves, presque complètement effacée; non identifiable;



26. - Hal 98 VII.3: tesson avec molette à chevrons, brûlé (vase différent du numéro suivant, caractérisé par une carène plus ronde);



27. - Hal 98 VII.3: tesson avec molette à chevrons, brûlé (vase différent du numéro précédent);



28. - Hal 98 VII.3 Ext. chemin: tesson provenant vraisemblablement du même vase avec molette UC 268 (variante) sur les tessons Hal 98 XI BB 13 - 28 et Hal 97, secteur VIII;



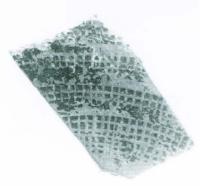
29. - Hal 98 VII.3 intra muros (= XI): petit fragment de molette à petits casiers répétitifs (type Hübener, groupe 2);



30. - Hal 98 VII.3 intra muros (= XI): tesson avec molette à chevrons. Ce tesson pourrait appartenir au même vase que Hal 98 XI.1;



31. - Hal 98 VII.3 intra muros (= XI): tesson brûlé avec molette à petits casiers répétitifs type UC 304;



32. - Hal 98 X ext.: deux tessons jointifs avec molette très effacée avec hachures obliques à simple alternance;



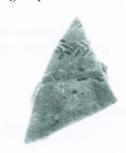
33. - Hal 98 X ext.: deux tessons d'un marli de plat Ch. 313 décorés avec la molette UC 5 (ou une variante), appartenant très vraisemblablement au même vase que Hal 97, 2001 Iso 32 et Hal 2000 surface (tessons non jointifs);



34. - Hal 98 XI: quatre tessons dont trois jointifs d'un vase Ch. 320 avec molette UC 10 ou une de ses variantes; la séquence est complète (7 casiers), la gravure est assez mal imprimée et mal conservée;



35. - Hal 98 XI: petit tesson avec molette à chevrons (type Hübener, groupe 2);



36. - Hal 98 XI: tesson avec molette à hachures obliques à simple alternance dont deux casiers sont conservés (non illustré) ;

37. - Hal 98 XI: tesson avec molette à petits casiers répétitifs (type Hübener, groupe 2), caractérisé par de carrés assez gros, vraisemblablement à deux rangées de petits carrés;



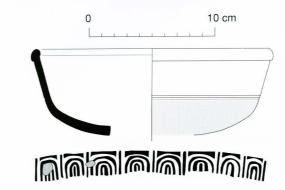
38. - Hal 98 XI: tesson avec molette à petits casiers répétitifs, proche de Chenet, 1941, pl. 2, caractérisée par des casiers hauts et étroits, dont certains contenant de fins traits verticaux; proche aussi de PB 57;

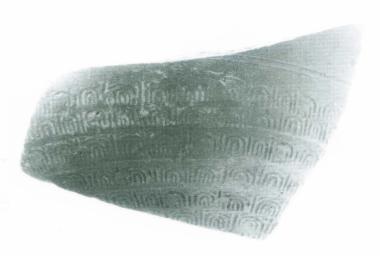


39. - Hal 98 XI: tesson avec molette à oves dont trois casiers sont conservés, dont une ove et deux hachures obliques alternées;



40. - Hal 98 XI BB 13 - 28 et Hal 97, secteur VIII: cinq tessons dont quatre jointifs d'un vase Ch. 320 avec une molette à huit casiers, composée uniquement des oves, variante de UC 268;





TATALANA

41. - Hal 98 XII: tesson avec molette Nicolle 60. Ce tesson pourrait appartenir au même vase que Hal 97, fossé secteur VII;



42. - Hall 99 VII, fossé: petit tesson complètement érodé, avec restes effacés d'une molette à hachures obliques alternées (non illustré);

43. - Hal 99 XI, vers pierre votive: tesson d'un bol Ch. 320 avec fragments de molette à hachures obliques à simple alternance, très effacée (au moins 6 casiers);



44. - Hal 99 XII: tesson totalement érodé, avec fragment de molette fort effacée, très difficilement lisible, pourrait être la molette UC 351/354?;



45. - Hal 99 XIII: fragment de marli de plat Ch. 313 décoré avec une molette à hachures obliques alternées, UC 5 ou variante, reconnaissable au défaut du casier 6. Appartient au même vase que Hal 98 X ext., Hal 97, 2001 Iso 32 et Hal 2000 surface;

192

193



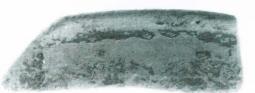
46. - Hal 99 XIV: tesson avec fragment de molette à petits casiers répétitifs, fort effacée (type Hübener, groupe 2) étroits et rapprochés;



47. - Hal 99 XV bis: tesson avec fragment de molette à hachures obliques alternées (quatre casiers conservés), provenant sans doute d'un bol Ch. 320 de grand module;



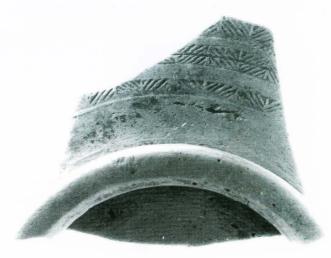
48. - Hal 2000 surface: fragment de marli d'un plat Ch. 313 avec restes de décor à la molette, très effacée et peu lisible; sans doute uniquement des casiers à hachures obliques alternées;



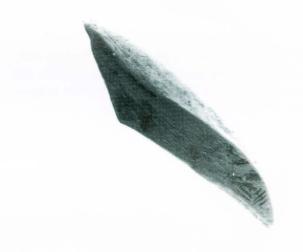
49. - Hal 2000 surface: fragment de bandeau vertical d'un mortier Ch. 330 avec restes d'un décor à la molette composé de casiers à hachures obliques alternées (quatre casiers conservés) déroulés sur deux galons superposés;



50. - Hal 2000 surface: fragment de fond et de pied avec molette à hachures obliques alternées (au moins 8 casiers; 3 galons conservés);



51. - Hal 2000 surface: tesson avec reste de décor à la molette (deux casiers conservés: hachures obliques alternées);



52. - Hal 2000 surface: tesson avec reste de décor à la molette à hachures obliques alternées, difficiles à distinguer en raison du chevauchement des galons.



BIBLIOGRAPHIE

ADRIAN Y., avec la collaboration de VAN OSSEL P (1997) - Rouen (76, Seine-Maritime). La Cathédrale, "La Cour des Maçons" (Fouilles programmées de 1989 à 1993 sous la direction de Jacques Le Maho - CNRS, CRAM de Caen). Étude du mobilier du Bas-Empire et du Haut Moyen Âge (céramique, verre et petit mobilier), Rouen.

BAKKER L. (1986) - *Die rädchenverzierte Argonnen-Terra-Sigillata: Datierungsmöglichkeiten und -proble-me.* Conférence inédite au Jahrestagung Altertumsverbände le 21 mai 1986, Koblenz.

BAKKER L., DIJKMAN W. & VAN OSSEL P. (1996) - « Corpus de la céramique sigillée d'Argonne de l'Antiquité tardive » dans RIVET L. éd., Actes du congrès de Dijon. 16 au 16 mai 1996, Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 423-426.

BARAT Y. (1994) - « La céramique du Bas-Empire à l'ouest de l'Île-de-France: présentation de quelques ensembles » dans TUFFREAU-LIBRE M. & JACQUES A. (ed.) - La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines, Revue du Nord, Hors Série, Collection Archéologie, N° 4, p. 167-182.

BAYARD D. & FERDIÈRE A. (1980) - « La céramique sigillée » dans FERDIÈRE A. (dir.) - *Un site rural gallo-romain en Beauce: Dambron,* Fédération archéologique du Loiret, p. 35-39.

BAYARD D. & FOURNIER J. (1978) - « Un dépotoir du IVe siècle, rue Blaise Pascal à Amiens », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 5, Amiens, p. 191-198.

BAYARD D. & PITON D. (1979) - « Un bâtiment public du Bas-Empire à Amiens. 1973-1978, six ans de recherches au "Logis du Roy" », *Cahiers archéologiques de Picardie*, Amiens, p. 153-168.

BOURGEOIS L. (1999) - Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain, Documents d'Archéologie française, 77, Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

CALVO J.-M. & CALVO P. (1982) - « Le matériel d'un dépotoir du IVe siècle du site de "La Fosse-Dieppe" à Dambron (Eure-et-Loir) », Revue archéologique du Loiret, 8, p. 93-106

CHENET G. (1941) - La céramique gallo-romaine d'Argonne et la terre sigillée décorée à la molette. Mâcon.

DIJKMAN W. (1992) - « La terre sigillée décorée à la molette à motifs chrétiens dans la stratigraphie

maastrichtoise (Pays-Bas) et dans le Nord-Ouest de l'Europe », *Gallia*, 49, CNRS, Paris, p. 129-172

DUBOIS S. (1998) - « Les céramiques antiques de Gouvieux » dans QUÉREL Pascal (dir.) – Gouvieux "La Flache": sépulture collective néolithique, enclos laténien et villa gallo-romaine, DFS de fouille d'évaluation archéologique, SRA de Picardie-AFAN, Amiens.

GILLES K.-J. (1973) - « Die Alteburg bei Zell, eine spätrömische Bergbefestigung an der Mittelmosel » *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 3, p. 67-74.

GILLES K.-J. (1985) - Spätrömische Höhensiedlungen in Eifel und Hunsrück, Trier, Trierer Zeitschrift, Beiheft, 7.

GOUGE P. & SÉGUIER J.-M. (1995) - Installations protohistoriques et gallo-romaines. Marolles-sur-Seine "Le Tureau des Gardes" (77 279 027 AP) (Seine-et-Marne), DFS de sauvetage urgent, 15 avril 1994 au 31 décembre 1994, Centre départemental d'archéologie de La Bassée, Bazoches.

GRICOURT J., PITON D. & BAYARD D. (1977) - « La sigillée d'Argonne décorée à la molette à Bavai (Nord) », Cahiers archéologiques de Picardie, 4, Amiens, p. 205-220.

HEIDINGER A. & VIROULET J.-J. (1986) - Une nécropole du Bas-Empire à Sierentz (Fin du IVe siècle après J.-C.), Hochkirch.

HÜBENER W. (1968) - « Eine Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnensigillata) » *Bonner Jahrbücher*, 168, p. 241-298.

JOBELOT N., avec une contribution de MITARD P.-H. (2000, sous presse) - *La céramique gallo-romaine de La Garenne à à Vallangoujard (Val d'Oise)*, Bulletin Archéologique du Vexin français, 32, 1999.

MERTENS J. & RÉMY H. (1973) - Un refuge du Bas-Empire à Eprave, Archaeologia Belgica, 144, Bruxelles.

MERTENS J. & VAN IMPE L. (1971) - Het laatromeins grafveld van Oudenburg, Archaeologia Belgica, 135, 2 vol, Bruxelles.

METZLER J. & ZIMMER J. (1975) - « Öffentliche Bäderanlage und spätantike Baureste im gallo-römischen Vicus von Mamer », Hémecht, 27, p. 429-475.

METZLER J., ZIMMER J. & BAKKER L. (1986) - Ausgrabungen in Echternach, Luxembourg.

MEYER-FREULER Chr. (1974) - « Römische Keramik des 3. und 4. Jahrhunderts aus dem Gebiet

der Friedhoferweiterung von 1968-1970 », *Gesellschaft pro Vindonissa*, Jahresbericht 1974, p. 17-47.

MITARD P.-H. (1968) - « La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle à Lisieux (Calvados) », *Annales de Normandie*, p. 301-309.

MITARD P.-H. (1984 - « La céramique d'Argonne du IVe siècle ornée à la molette de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise) », Bulletin archéologique du Vexin français, 17, 1981, Pontoise, p. 91-96.

NICOLLE J. (1962) - « La céramique d'Argonne décorée à la molette dans le département de l'Yonne », *Gallia*, XX, CNRS, Paris, p. 380-392.

PITON D. & BAYARD D. (1977) - « La sigillée d'Argonne décorée à la molette dans le Nord-Ouest

de la France », Cahiers archéologiques de Picardie, 4, Amiens, p. 221-275.

THION P. (1984) - « Céramique sigillée», Ville de Meaux. Catalogue des collections du Musée Bonnet. Préhistoire, Protohistoire, Gallo-Romain, 1, Meaux, p. 117-144.

UNVERZAGT W. (1919) - Terra sigillata mit Rädchenversierung, Francfurt a. Main, (Materialen zur römisch-germanischen Keramik).

VANDERHOEVEN M. (1979) - De terra sigillata te Tongeren, V: de radjesigillata, Publikaties van het provinciaal gallo-romeins museum te Tongeren (Tongres), 27.

VANPEENE N. (1993) - Verrerie de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val d'Oise), Cahier archéologique, n° 8, Guiry-en-Vexin.